

VOS ASSURANCES 100% UTILES
ET PRÉVOYANTES !



ASSURER LES PERSONNES, UNE DÉMARCHE INDISPENSABLE !

La priorité de SANTALIA est d'assurer les personnes, de prévenir et d'**anticiper les risques liés à la santé** !

En effet, les soins de santé coûtent de plus en plus cher et l'accès au soin est parfois difficile. Peu de personnes sont assurées intégralement en soins de santé !

**Être bien assuré,
au juste prix pour
éviter les mauvaises
surprises.**

L'ASSURANCE SANTÉ BELGE : une offre unique sur le marché !

L'ASSURANCE SANTÉ FONCTIONNAIRES EUROPÉENS : en complément du RCAM !

Grâce à la **simplicité des modalités d'adhésion**, SANTALIA vous facilite la vie ! (ni sélection à la souscription, ni questionnaire médical, ni sur-prime, ni exclusion, tarification immédiate)

- 1^{ère} Omnium Santé :
 - hospitalisation
 - ambulatoire (pharmacie, optique, dentaire, appareillage...)
- 5 niveaux de garantie
- Pas de limite d'âge
- Remboursement sur présentation des décomptes et/ou factures

Omnium Santé qui couvre :
l'hospitalisation • les honoraires • la pharmacie •
l'optique • le dentaire • les prothèses • l'appareillage...

- En complément du RCAM
- 3 niveaux de garantie
- Âge limite d'adhésion 65 ans
 - formule Complète
- Âge limite d'adhésion 75 ans
 - formule Hospi
- Remboursement sur présentation des décomptes RCAM

SANTALIA, c'est l'assurance de satisfaire vos clients avec des remboursements sous 48h
(à réception des documents chez SANTALIA)

**De plus, une conseillère dédiée répondra
à toutes vos questions rapidement !**



Santalia



POURQUOI TRAVAILLER AVEC SANTALIA ?

Pour vous courtier

Développer l'assurance des personnes

- Facilité d'adhésion

- Une personne à votre disposition pour toute question

Pour votre client

Omnium Santé qui couvre tous les risques en complément de la mutuelle

- Pas de sélection, ni questionnaire médical

- Remboursement en 48h

POUR DISTRIBUER NOS PRODUITS :

tél : 02 80 80 751
contact@santalia.be
www.santalia.be